

# ANSM: création d'un comité temporaire sur l'utilisation de la morphine chez les usagers d'opioïdes

**Mots-clés :** #agences sanitaires #neuro #psychiatrie #produits de santé #vigilance #addiction #ANSM #patients-usagers

SAINT-DENIS (Seine-Saint-Denis), 9 novembre 2021 (APMnews) - Un comité scientifique temporaire (CST) sur la "sécurisation de l'utilisation de la morphine chez les usagers d'opioïdes dans le cadre de leur dépendance" a été mis en place pour un an au sein de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), selon des décisions publiées lundi sur le site de l'agence.

Le recours à la morphine en tant que substitut aux opioïdes est pratiqué en France hors autorisation de mise sur le marché (AMM) pour les usagers de drogue chez lesquels les autres traitements ne sont pas efficaces, a rappelé l'ANSM. "Cet usage en dehors de tout cadre légal a pour conséquence une grande hétérogénéité de prise en charge et d'accompagnement de ces personnes", a-t-elle constaté.

Pour "corriger ces inégalités" et "assurer la sécurité des patients", le CST devra définir les contours des modalités cliniques et les conditions de prescription et de délivrance permettant de sécuriser cette utilisation, a expliqué l'ANSM dans un communiqué accompagnant la mise en ligne d'une décision datée d'avril.

Dans le détail, les membres du comité, nommés pour un an, seront chargés de formuler des propositions sur les conditions d'utilisation de la morphine (formes pharmaceutiques, indications, schéma posologique, mode d'administration, contre-indications, précautions d'emploi, mises en garde, interactions, durée du traitement, conditions de prescription et de délivrance), y compris après l'arrêt et en cas de reprise du traitement, sur la prévention des risques, l'accompagnement et le suivi des patients et la formation des professionnels de santé, ainsi que sur les recommandations à destination des prescripteurs, des outils de réduction du risque et des dommages à associer et le suivi de la mise à disposition.

Les 11 membres du CST, issus des domaines de l'addictologie, de la psychiatrie, de la médecine générale, de la pharmacologie, de la pharmacie et de l'addictovigilance, ont été nommés par la directrice générale de l'ANSM dans une décision datée du 2 novembre.

Il s'agit:

- du psychiatre spécialisé en pharmacologie, addictologie et traitement de la douleur Nicolas Authier, qui exerce au CHU de Clermont Ferrand
- de la référente réduction des risques à Médecins du monde Marie Debrus
- du psychiatre et président de la Fédération Addiction Jean-Michel Delile
- de la sociologue chargée de recherche à l'Inserm Marie Jauffret-Roustide
- du médecin généraliste Etienne Kammerer, vice-président de la Fédération française d'addictologie (FFA) et président d'Addictolib
- du psychiatre Laurent Michel, directeur du centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie (Csapa) Pierre Nicole à Paris
- du médecin généraliste Cédric Moreau
- du psychiatre Alain Morel, directeur général de l'association
- de la pharmacienne Karine Pansiot-Mestric

Et, en qualité de représentants des centres d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance-addictovigilance (CEIP-A):

- Hélène Peyrière, professeur au service pharmacologie médicale et toxicologie du CHU de Montpellier
- Amélie Daveluy, responsable de l'unité addictovigilance du service de pharmacologie médicale du CHU de Bordeaux.

Ils se réuniront pour la première fois "courant décembre 2021".

[Décision n°2021-85 du 29/04/2021 - Création d'un Comité scientifique temporaire "Sécurisation de l'utilisation de la morphine chez les usagers d'opioïdes dans le cadre de leur dépendance" à l'ANSM](#)

[Décision n°2021-86 du 02/11/2021 - Nomination auprès du Comité scientifique temporaire "Sécurisation de l'utilisation de la morphine chez les usagers d'opioïdes dans le cadre de leur dépendance" à l'ANSM](#)

mjl/eh/APMnews

[MJL8R2AQ88]

POLSAN - ETABLISSEMENTS INDUSTRIES DE SANTE NEUROPSY PEOPLE

*Aucune des informations contenues sur ce site internet ne peut être reproduite ou rediffusée sans le consentement écrit et préalable d'APM International. Les informations et données APM sont la propriété d'APM International.*

©1989-2022 APM International -

<https://www.apmnews.com/depeche/182147/374909/ansm-creation-d-un-comite-temporaire-sur-l-utilisation-de-la-morphine-chez-les-usagers-d-opioides>